



ACCOMPAGNER  
LES PME VERS  
LA RÉUSSITE



# SOMMAIRE

# ÉDITO



03	ÉDITO	
04	STRATÉGIE CPME 2016-2020	
06	FAITS MARQUANTS	
07	DOSSIERS PHARES	
	La CPME mieux représentée dans les instances consulaires	08
	La CPME s'élève contre le prélèvement à la source	11
12	ACCOMPAGNER LES PME VERS LA RÉUSSITE	
	Accroître la force du réseau territorial	13
	Adapter le droit aux besoins des TPE-PME	14
	Agir pour un environnement économique favorable aux TPE-PME	16
	Promouvoir la RSE et le développement durable dans l'entreprise	18
	Accompagner le développement des TPE-PME en Europe et à l'international	19
	Affirmer les positions de la CPME auprès des parlementaires et des pouvoirs publics	21
	Faire entendre la voix de la CPME grâce à une communication proactive	22
23	LA CPME : L'ORGANISATION PATRONALE DES PME	
24	TEMPS FORTS	
26	COMPTES ET INDICATEURS CLÉS	
27	CONCLUSION	

« Tant que nous n'aurons pas réformé le Code du travail, nous aurons du mal à réveiller la machine économique française. »



François Asselin  
Président de la CPME

L'année 2016 a été marquée par la loi El Khomri, la fameuse loi Travail. Après un premier texte ambitieux proposé en février, auquel nous étions favorables, la loi a été progressivement vidée de son intérêt pour les TPE-PME, avant d'être votée en août.

Derrière tout cela, il faut avoir à l'esprit que tant que nous n'aurons pas réformé en profondeur le Code du travail, tant que nous n'aurons pas gommé le déséquilibre entre secteur public et secteur marchand, nous aurons du mal à réveiller la machine économique française.

L'unique façon de favoriser l'emploi est de lever la peur d'embaucher des chefs d'entreprise en allégeant les protections des salariés, qui ont un effet pervers. Celui de rendre l'embauche trop

risquée pour un patron de petite entreprise, qui préfère dès lors renoncer ou avoir recours à des indépendants. Et l'allègement du Code du travail n'est pas, comme cela a été présenté à l'époque, synonyme de « mesures antisalariés », bien au contraire. Quel Français n'appelle pas de ses vœux le retour de la croissance, donc de l'emploi ? Ce ne sont pas seulement les PME qui ont été les grandes perdantes de ces abandons successifs, ce sont tous les Français.

Rappelez-vous, la première version du projet de loi proposait des mesures adaptées aux PME, comme le plafonnement des indemnités prud'homales ou le référendum à l'initiative de l'employeur. Dans un contexte houleux de fin de quinquennat, émaillé de manifestations, avec un débat parlementaire rendu difficile, le projet de loi a été complètement édulcoré. La CPME est montée au créneau sans relâche, mais l'intérêt des PME est passé aux oubliettes.

Aujourd'hui, dans un temps politique de début de mandat plus propice à la réforme, les négociations reprennent. La CPME défend avec énergie l'intérêt des petites entreprises. Et, je le répète, lorsque l'on sait qu'un emploi privé sur deux en France provient des TPE-PME, c'est l'intérêt de tous les Français qui est en jeu. Soyons ambitieux, et gageons que cette réforme de fond tant attendue va enfin prendre corps. Mais nous serons vigilants. Le rendez-vous en grande partie manqué de la loi El Khomri est présent dans nos esprits. ●



# STRATÉGIE CPME 2016-2020

« Notre projet est clair. La CPME a engagé une nouvelle phase de son développement pour renforcer son influence, mieux servir ses adhérents et s'ouvrir davantage à un monde en mutation. La feuille de route stratégique dont nous nous sommes dotés à l'horizon 2020 va guider notre mobilisation et nous donner des leviers indispensables pour répondre aux défis qui nous attendent. ».

François Asselin l'annonçait début 2016 et les équipes de la Confédération sont à pied d'œuvre pour mener à bien ces grands objectifs stratégiques.

## LES QUATRE GRANDS OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA CPME

### ENCOURAGER LA PRISE DE RISQUE

- Adapter les normes et le droit aux spécificités des TPE-PME
- Contenir le coût du travail dans les petites entreprises
- Maîtriser la fiscalité des entreprises
- Sécuriser le statut du chef d'entreprise et de l'artisan

### AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

- Rééquilibrer l'environnement économique et concurrentiel des entreprises
- Accompagner le développement des TPE-PME au niveau européen et international
- Accompagner l'accroissement et la pérennisation des TPE-PME sur le territoire
- Faire de la formation professionnelle et de l'apprentissage des leviers de développement des petites entreprises

### ÊTRE LE MOTEUR DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

- Encourager l'innovation
- Promouvoir l'engagement responsable, la RSE et le développement durable au sein des TPE-PME
- Réinterroger les modes de fonctionnement actuels de l'entreprise
- Anticiper et prendre en compte les mutations liées au numérique et aux transformations de l'économie

### ENGAGER UN DIALOGUE SOCIAL SEREIN ET NON CONTRAINT

- Redonner du sens au paritarisme
- Être davantage et mieux représenté dans les instances du paritarisme
- Encourager le dialogue direct entre le dirigeant et les salariés



POUR ATTEINDRE CES GRANDS OBJECTIFS, LA CPME ACTIONNE TROIS LEVIERS :

### VALORISER LA CPME GRÂCE À UNE COMMUNICATION PROACTIVE

- Promouvoir l'image de la TPE-PME
- Développer la notoriété de la CPME auprès du grand public
- Déployer des actions d'influence

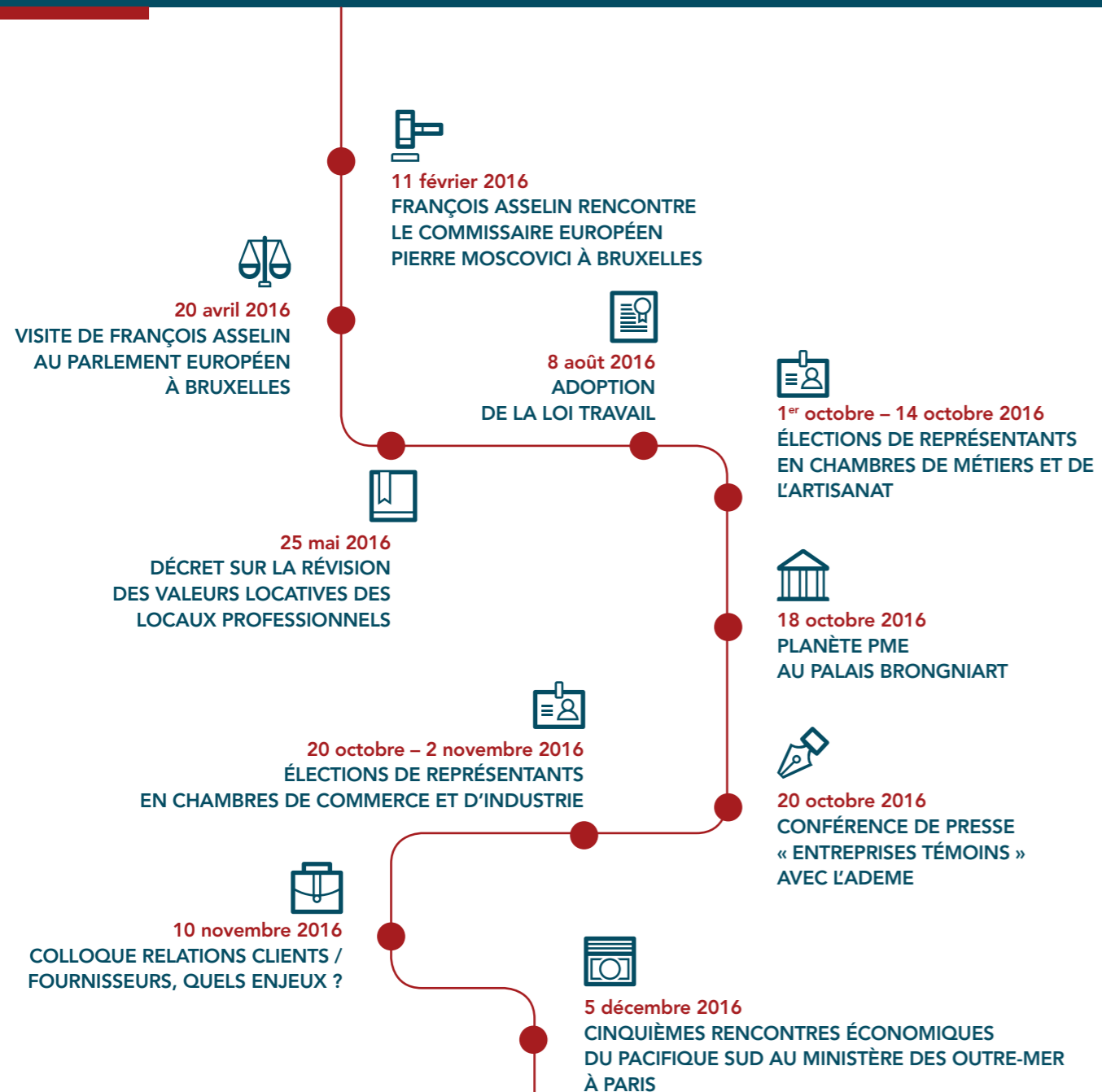
### STRUCTURER ET CONSOLIDER « L'ENTREPRISE » CPME

- Garantir son caractère d'organisation interprofessionnelle nationale représentative et autonome
- Repenser la place des territoires et des fédérations professionnelles au sein de la CPME
- Développer ses moyens financiers
- Améliorer l'efficacité de sa gouvernance
- Structurer son fonctionnement

### INVENTER LA CPME DE DEMAIN GRÂCE À UNE DÉMARCHÉ PROSPECTIVE

- Imaginer le syndicalisme patronal à horizon 2020-2030
- Réfléchir à l'entreprise 2020-2030

# FAITS MARQUANTS



## DOSSIERS PHARES

2016 a été une année de conquête pour la CPME. Outre le volet social très présent avec la loi Travail, deux grands dossiers ont été significatifs. Les élections consulaires ont offert l'opportunité à la CPME d'accroître singulièrement sa présence dans les CMA et CCI, pour y défendre les intérêts des entrepreneurs. Ensuite, la législation fiscale a mobilisé la CPME contre le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, à l'origine de complexités pour les dirigeants de TPE-PME. Voici quelques témoignages.

# LA CPME MIEUX REPRÉSENTÉE DANS LES INSTANCES CONSULAIRES



DÉCRYPTAGE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EN CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA), QUI SE SONT DÉROULÉES DU 1<sup>ER</sup> AU 14 OCTOBRE 2016.



*La parole à*  
**Henry Brin**  
Vice-président CPME  
Président CPME-Artisanat

prévalaient depuis tant d'années. Pour mener cette campagne, nous avons pu compter sur le soutien de 11 fédérations d'entreprises.

Nous avons montré, lors de cette campagne, le dynamisme et la modernité des entreprises artisanales. Pour nous, il était essentiel de mettre en lumière la capacité des artisans à se battre sur tous les fronts et à faire face aux difficultés quotidiennes, tout en assurant un lien social, la formation des jeunes et la sauvegarde des savoir-faire.

Nous avons également articulé notre engagement autour d'axes forts, comme la préservation des qualifications ou la suppression du compte pénibilité, véritable usine à gaz.

**LA CPME S'EST IMPLIQUÉE DANS LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS EN CMA SOUS LA BANNIÈRE « FIER D'ÊTRE ARTISANS ». QUELS ÉTAIENT LES MESSAGES DE CETTE CAMPAGNE ?**

**Henry Brin :** La CPME assure la représentation de l'ensemble des petites et moyennes entreprises, tous secteurs confondus, dont l'artisanat. Les élections des chambres de métiers et de l'artisanat étaient donc un évènement clé pour affirmer nos positions et impulser une rupture avec la gestion poussive et le repli qui

**LA LISTE « FIER D'ÊTRE ARTISANS » A REMPORTE 35 % DES PRÉSIDENTES DES CMA CONTRE 17 % EN 2010. QUE SIGNIFIENT CES RÉSULTATS ?**

**H. B. :** Ces résultats sont excellents et démontrent que nos positions en faveur des artisans trouvent un écho croissant parmi les entrepreneurs. C'est une nouvelle ère qui démarre pour l'artisanat ! Toutefois, je n'oublie pas le taux décevant de la participation au niveau national. Nous devons réconcilier les artisans avec leur chambre de métiers. Il y a du travail à accomplir. Aussi, souhaitons-nous, c'est une priorité, mutualiser les services des

chambres consulaires, à savoir la chambre de métiers et de l'artisanat, celle du commerce et de l'industrie et, enfin, celle de l'agriculture pour améliorer le service offert aux artisans. ●

La liste « Fiers d'être artisans » a remporté

**26**  
présidences de CMA



*La parole à*  
**Philippe Guillaume**  
Vice-président CPME chargé de la  
coordination des Unions Territoriales

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS EN CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI), QUI ONT EU LIEU ENTRE LE 20 OCTOBRE ET LE 2 NOVEMBRE.

**QUELS ÉTAIENT LES ENJEUX DE LA PARTICIPATION DE LA CPME AUX ÉLECTIONS EN CCI ?**

**Philippe Guillaume :** La CPME avait pour objectif de gagner des parts de marché et d'augmenter le nombre d'élus au sein du réseau. Il s'agissait d'un axe stratégique fort porté par François Asselin lors de sa prise de fonction à la présidence de la CPME en janvier 2015.



# LA CPME S'ÉLÈVE CONTRE LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

MODIFICATION DU RÔLE DU CHEF D'ENTREPRISE, CALENDRIER, IMPACTS FINANCIERS... LES RAISONS DU REJET DE CETTE MESURE PAR LA CPME SONT NOMBREUSES. EXPLICATIONS.



La parole à  
Bénédicte Caron  
Vice-présidente CPME  
en charge des Affaires  
économiques

Mais le PAS a surtout des impacts très négatifs vis-à-vis des TPE-PME. Le premier, humain, est la modification indéniable des relations entre employeurs et salariés. L'IR est pour beaucoup de personnes une donnée confidentielle. Le deuxième, financier, est le coût de cette réforme. Il s'agit aussi bien des coûts réels (mise à jour de l'informatique) que cachés (temps humain). Le dernier, juridique, est la prise de responsabilité par l'employeur d'une réforme non désirée et qui ne fait que l'inquiéter.

## QUELLES ONT ÉTÉ LES ACTIONS MENÉES EN CE SENS PAR LA CPME ? ET LES RÉSULTATS OBTENUS ?

**B. C. :** La presse a été alertée de nombreuses fois, et notre président l'a crié haut et fort aussi souvent que possible. La CPME a été auditionnée à de multiples reprises. Les sénateurs nous ont entendus lors d'une séance publique et la CPME a formulé une proposition : transformer le PAS en acompte d'IR contemporain. Nos efforts ont été récompensés provisoirement puisque le PAS a été différé au premier janvier 2019. ●



**4 386**  
sièges à  
pouvoir, dont  
**991**  
en CCIR  
(chambres de  
commerce et  
d'industrie  
régionales)

**2 MILLIONS**  
d'électeurs  
répartis en  
3 collèges :  
industrie,  
commerce  
et services

« Plus les chefs d'entreprise de la CPME seront nombreux au sein des CCI, mieux les intérêts des TPE-PME y seront défendus », tel était notre mot d'ordre pour la campagne. Renforcer notre présence au sein des CCI répond à une double exigence. D'abord, de prendre toute notre place dans les corps intermédiaires qui constituent des relais essentiels de la vie démocratique, économique et sociale. Mais aussi agir en faveur des TPE-PME et soutenir le développement économique de nos territoires. Les CCI sont de véritables boîtes à outils gérées par des chefs d'entreprise au service d'autres chefs d'entreprise. C'est pour garantir cette mission première que la CPME a fait une campagne pragmatique, de proximité et de conviction.

## QUE VOUS INSPIRENT LES RÉSULTATS DE CES ÉLECTIONS ?

**P. G. :** Les propositions concrètes que nous avons défendues et la campagne de terrain que nous avons menée ont porté

leurs fruits. Ce sont près de 10 000 chefs d'entreprise qui se sont engagés pour les élections CCI en 2016. L'influence de la CPME a progressé et permis à 34 de ses élus de prendre la présidence de CCI territoriales et régionales. Grâce à ces bons scores, la Confédération a fortement progressé au sein même du bureau de CCI France où elle occupe dorénavant 8 postes sur 16. Notre action consulaire doit aujourd'hui se traduire opérationnellement dans les territoires et les chambres, afin qu'elles jouent pleinement leur rôle de « maisons des entreprises ». Notre responsabilité est grande car la CPME a milité pour que le réseau augmente sa visibilité et sa proximité avec les TPE-PME. À nous, élus, de relever ce défi pour être encore plus forts dans cinq ans ! ●

**89 %**  
des chefs d'entreprise  
s'inquiètent du PAS, en raison  
de la complexité administrative  
qu'il engendre

Source :  
baromètre KPMG-CPME avril 2016



# ACCOMPAGNER LES PME VERS LA RÉUSSITE

La CPME s'est engagée sur plusieurs axes majeurs cette année : développement de l'action territoriale, mais aussi européenne et internationale, défense de l'intérêt des entreprises en matière économique et sociale, promotion de la RSE et du développement durable... Et afin de soutenir ces prises de position fortes, des relations avec les parlementaires ont été menées, les médias et les réseaux sociaux, largement sollicités.

## ACCROÎTRE LA FORCE DU RÉSEAU TERRITORIAL

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ANIMATION DES RÉSEAUX

RÉFORME TERRITORIALE, ÉLECTIONS CONSULAIRES : L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DES AVANCÉES ET LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT AUX ADHÉRENTS.

### UNE NOUVELLE CARTE DES RÉGIONS

La réforme territoriale issue de la loi NOTRe a été menée à bien dans les unions territoriales concernées, impliquant un travail en profondeur tant sur le plan stratégique qu'opérationnel. Elle s'est restructurée et compte désormais 116 unions territoriales au lieu de 125 auparavant.

### LES ÉLECTIONS CONSULAIRES : UN MOMENT FORT

Un groupe de travail composé des présidents de chambres de commerce et d'industrie / CPME a élaboré un plan d'actions et d'accompagnement des unions territoriales avec davantage d'élus pour objectif ! Désormais, 34 chambres sont dirigées par un représentant de la CPME. Poursuivant le même objectif, la CPME et plusieurs fédérations professionnelles sont parties à la conquête des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) autour des listes communes « Fiers d'être artisans ». Les listes CPME ont remporté 26 CMA, soit 35 % de leur totalité, un record, confirmant ainsi la place de la Confédération comme actrice incontournable de l'artisanat.

### UN RÉSEAU ACCOMPAGNÉ AU QUOTIDIEN

Dans sa mission d'accompagnement, la CPME fédère son réseau, met à l'honneur les initiatives territoriales et développe des partenariats afin de proposer des services adaptés aux besoins des TPE-PME. En 2016, 70 déplacements dans les territoires ont été réalisés par les élus nationaux, dont 33 par François Asselin. Parallèlement, les délégués de la direction sont allés à la rencontre des équipes territoriales d'élus et de permanents, et notamment des 13 nouveaux présidents territoriaux.

En outre, la première Rencontre nationale des secrétaires généraux de CPME territoriales a été organisée le 23 juin en présence de 50 secrétaires généraux, directeurs et responsables d'unions territoriales.

### RENCONTRES ET SENSIBILISATION

« Élection présidentielle, corps intermédiaires et paritarisme : de quoi sera fait l'avenir ? » C'est autour de cette thématique que près de 150 salariés d'unions territoriales se sont réunis le 13 décembre au pavillon Dauphine, pour la 12<sup>e</sup> Convention annuelle des permanents. Les CPME ultramarines ont été mises à l'honneur, avec l'organisation de deux réunions et d'une conférence de presse les 9 juin et 7 décembre, parallèlement aux traditionnelles Rencontres économiques du Pacifique Sud, qui se sont tenues le 5 décembre au ministère de l'Outre-mer. Les CPME territoriales ont mené un travail de sensibilisation auprès de 30 000 chefs



La parole à Anouk Ullern  
Présidente CPME  
Maine-et-Loire

« J'ai suivi la formation CPME sur le "media training", une méthodologie de prise de parole en interview qui m'a aidée à me rendre compte que j'avais plus de points forts que je n'imaginais, notamment en matière d'élocution, de répartie et de présentation. Elle a eu un effet de feedback vraiment intéressant. Elle m'a aussi permis d'apprendre des techniques très utiles lors d'échanges avec des médias, que j'ai depuis mises en œuvre. Je me suis rendu compte de mes défauts lors de mes présentations (tics verbales, gestuelle...) grâce à la vidéo et j'ai pu les corriger. Je la recommande vivement aux adhérents de la CPME. »

d'entreprise sur l'importance du dialogue social et des mandats patronaux. Enfin, la CPME a conclu un partenariat avec Harmonie Mutuelle, afin que les unions territoriales puissent proposer aux chefs d'entreprise la complémentaire Santé PME. ●

# ADAPTER LE DROIT AUX BESOINS DES TPE-PME

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION



DANS LE DOMAINE SOCIAL, L'ANNÉE A ÉTÉ DOMINÉE PAR LA LOI TRAVAIL. LA CPME S'EST BATTUE POUR FAIRE ENTENDRE LES REVENDICATIONS DES TPE-PME.

## LA CPME PUGNACE FACE À LA LOI TRAVAIL

Un premier texte de loi a été communiqué à la Confédération le 18 février 2016. Il contenait des dispositions positives, comme la barémisation des indemnités devant les prud'hommes ou la nouvelle définition du motif économique de licenciement.



La parole à

Jean-Claude Mailly  
Président de Force ouvrière

« En dépit du ratage complet de la concertation de la part des pouvoirs publics sur la loi Travail en 2016, j'ai apprécié que la CPME ne verse pas dans une position idéologique et ait rappelé, comme Force ouvrière (FO), que la branche était un niveau essentiel de négociation. Ce niveau est, en effet, plus qu'utile pour assurer une régulation économique et sociale. Dans la même logique, je rappelle que la CPME, comme FO, réclame une négociation interprofessionnelle entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Ce faisant, nous plaidons pour un pragmatisme sachant concilier l'économique et le social. »

Le texte ayant été expurgé en grande partie des mesures spécifiques aux PME, la CPME a mené une action déterminée, tant auprès des pouvoirs publics que des parlementaires, notamment à travers 17 amendements.

Au final, après l'adoption du texte, plusieurs dispositions ont été obtenues par la CPME :

- la possibilité, à défaut d'accord d'entreprise ou d'établissement, ou encore de convention ou d'accord de branche, de mettre en place pour les entreprises employant moins de 50 salariés une répartition sur plusieurs semaines de la durée du travail, dans la limite de neuf semaines ;
- la possibilité dans un accord de branche étendu d'inclure des stipulations spécifiques pour les entreprises de moins de 50 salariés.

## LA NÉGOCIATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE

La CPME est attachée au maintien et à la pérennité du régime d'assurance chômage. Elle a constaté qu'une partie non négligeable des dépenses de ce dispositif servait à indemniser des catégories de personnes éloignées des « assurés » visés lors de la mise en place du régime, comme les personnes en activité réduite et les intermittents du spectacle.

Prenant une part active à cette négociation, la CPME a émis des propositions visant à redonner au régime son caractère assurantiel d'origine, lutter contre les abus, mieux articuler assurance chômage et accès à l'emploi et agir territorialement. La CPME a regretté l'échec de cette négociation. En effet, un régime d'indemnisation du chômage ressortant clairement de l'assurance et offrant des prestations significatives dans un cadre cohérent est une nécessité pour l'économie française. La Confédération a tout mis en œuvre pour que cette négociation reprenne ultérieurement.

## LA NÉGOCIATION SUR LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ

Tout en faisant valoir fermement les vives interrogations des TPE-PME sur le dispositif du compte personnel d'activité (CPA), la CPME a participé à la négociation, aboutissant le 8 février à un projet de « Position commune sur le CPA, la sécurisation des parcours et la mobilité professionnelle ». Après avoir retiré de ce texte les

dispositions offrant davantage de lisibilité pour les employeurs, le risque était réel de voir adopter des mesures sources de complexité et de coûts supplémentaires. La CPME a affiché son opposition, le 16 mars, en indiquant qu'elle ne signerait pas cette position commune.

## POUR LA RESTRUCTURATION DES BRANCHES

Partie prenante de la délibération sociale sur les « critères permettant d'accompagner la restructuration des branches » qui s'est tenue les 26 et 28 janvier 2016, la CPME a contribué pleinement à la rédaction de la lettre paritaire du 28 janvier signée par toutes les organisations syndicales, hormis la CGT. Ce texte a réaffirmé que la démarche de restructuration des branches devait être envisagée avec un objectif de sécurité juridique et de régulation des conditions de concurrence. Dans cette optique, le comité paritaire accompagne les projets de fusions-rapprochements au sein duquel la CPME prend toute sa part. ●

## À L'INITIATIVE DE LA CPME EN 2016 :

- Création d'un comité national de pilotage des mandats sociaux au sein de la Confédération, afin de coordonner et concerter les mandataires.
- Nouvelle offre de services dans le cadre de la restructuration des branches destinée aux fédérations adhérentes.

Formations  
ATMP  
(subvention de la  
CNAMTS)



305

sessions  
d'information  
et de formation  
dans le domaine  
de l'hygiène,  
la santé et la  
sécurité au travail



La parole à  
Jean-Pierre Tripet  
Président du Syndicat national  
des entreprises de sécurité

4 222

représentants de  
nos catégories  
d'entreprises

Formations  
prud'homales  
(subvention du  
ministère du Travail)



50

sessions de  
formation

607

conseillers  
prud'homaux

« La CPME est notre famille confédérale. Nous représentons le secteur français des entreprises patrimoniales et indépendantes de la sécurité privée toutes tailles confondues. De la CPME, nous attendons et recevons beaucoup. Au travers de la commission sociale, nous sommes à la pointe des négociations nationales interprofessionnelles et des réformes touchant au droit du travail, afin de les décliner au mieux en branches. Notre objectif est de communiquer nos problématiques sectorielles pour que la Confédération en tienne compte dans les négociations interprofessionnelles. Enfin, c'est au travers du comité directeur confédéral et de la section services que nous pouvons peser sur les problématiques propres aux professions à forte main-d'œuvre. Et pour aller encore plus loin, il est nécessaire d'apporter à notre métier la sécurité privée, et une visibilité nationale unitaire, forte et claire. »



# AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE FAVORABLE AUX TPE-PME

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, JURIDIQUES ET FISCALES



LA CPME S'EST MOBILISÉE POUR PROMOUVOIR L'INNOVATION ET DÉFENDRE UNE LÉGISLATION FISCALE ET CONCURRENTIELLE PROPICE AUX PME.

## UN IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INCITATIF

En 2016, la CPME a appuyé la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et la poursuite de la mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité avec la baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) acté dans la loi de finances pour 2017.

La Confédération a obtenu une baisse plus forte de l'impôt sur les sociétés via l'extension du taux réduit de 15 % pour toutes les PME.

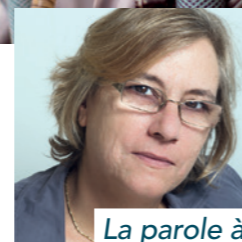
Certaines incitations à l'investissement des entreprises ont ainsi été aménagées et prolongées, à l'image du suramortissement initialement prévu jusqu'en avril 2016 et reconduit pour une année supplémentaire.

## INNOVATION ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

En 2016, en raison de l'agenda politique, la sous-commission Innovation a préparé les élections présidentielles. Elle a participé au Collectif innovation 2017. La sous-commission Économie numérique a de son côté commencé à travailler sur les trois axes définis en 2015 (*lire témoignage ci-contre*).

## ÉCONOMIE COLLABORATIVE

La CPME s'est saisie de la question de l'économie collaborative, qui connaît un développement très rapide en France. Elle a ainsi analysé ses avantages et ses inconvénients pour les entreprises, l'État, les utilisateurs-offreurs et les consommateurs. Ayant constaté l'iniquité fiscale, le manque



La parole à

Marie Prat  
Présidente de la sous-commission Économie numérique (SCEN)

« En charge de l'économie numérique à la CPME depuis fin 2015, nous avons rapidement fixé les 3 axes prioritaires sur lesquels la SCEN travaille depuis : la transition numérique, la cyber sécurité et la création de lien entre les start-up et les TPE-PME. Nous avons à cœur que ces dernières puissent réaliser leur transition numérique, c'est-à-dire un passage au numérique adapté, qui corresponde à leurs besoins et qui se mette en place en toute sécurité. »

à gagner de l'État, le déficit de protection et de sécurité des consommateurs qu'elle engendre, elle a émis différentes propositions de réforme.

## TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES

La Confédération a formulé plusieurs demandes devant les parlementaires et dans le cadre de comités de pilotage mis en place par le ministère des Finances en faveur d'une défiscalisation des plus-values réinvesties. Ces demandes sont partiellement honorées via le compte PME innovation, et la CPME œuvre à la mise en place d'une mesure plus large. ●

## ENQUÊTES

La CPME a mené cinq enquêtes auprès de ses TPE-PME adhérentes. Les résultats ont permis d'appuyer les positions de la Confédération et d'alerter sur les inquiétudes ressenties par les chefs d'entreprise. Par exemple, près d'une entreprise sur cinq déclarait que le montant de la fiscalité locale payé en 2016 occasionnait un risque pour son activité. Ce résultat a conforté les actions de la CPME sur ce thème.

## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL

Le baromètre KPMG-CPME prend le pouls des PME. Un échantillon de 400 dirigeants est sondé tous les trimestres. En 2016, les enseignements ont été les suivants :

- En janvier : face à une situation économique encore perçue comme inquiétante, les dirigeants de PME limitent leurs projets d'investissement.
- En mai : les patrons sont majoritairement inquiets à la perspective de la mise en place du prélèvement à la source pour l'impôt sur le revenu.
- En juillet : la moitié des dirigeants de PME envisage la transition numérique de leur entreprise.
- En octobre : malgré un contexte incertain, les PME font preuve de volontarisme pour développer leur activité.

# PROMOUVOIR LA RSE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENTREPRISE

SERVICE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SYNONYME DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, LA MISE EN PLACE DE LA RSE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES TPE-PME A FAIT L'OBJET D'EXPÉRIMENTATIONS CONCLUANTES.

## UN FACTEUR D'ÉCONOMIES

La preuve par l'exemple : c'est l'angle avec lequel la CPME traite des questions environnementales. La Confédération est convaincue que le développement durable peut être un formidable accélérateur de performance économique et de dialogue social. Elle expérimente avec des partenaires institutionnels et opérationnels, comme l'ADEME, les moyens de faire du développement durable un facteur d'économie en matière de consommation de matières premières et d'énergie. Cela permet également de réduire les coûts.



## OPÉRATION « ENTREPRISES TÉMOINS »

Belle illustration de ce qu'il est possible de mener concrètement pour éviter le gaspillage et améliorer la compétitivité des TPE-PME, tout en réduisant la consommation de ressources, cette opération a permis à chaque entreprise participante d'économiser 60 000 euros en moyenne. Forts de ces résultats, l'ADEME et la CPME

soutiennent un projet de « fonds d'amorçage » pour financer ce type d'action à plus grande échelle, et accompagner non plus 50 mais 500 entreprises.

## LA PLATEFORME RSE

Autre engagement fort de la CPME, une expérimentation pour des labels sectoriels responsabilité sociétale des entreprises (RSE) via la plateforme dédiée. Cette proposition, issue des travaux de la commission Environnement et Développement durable, puis de la première loi « Grenelle de l'environnement », a pour ambition de valoriser les entreprises RSE, via un référentiel sectoriel élaboré par leur fédération, en lien avec une tierce partie.

L'objectif est de mettre en évidence les entreprises responsables et exemplaires vis-à-vis de leurs donneurs d'ordre. Pour la CPME, une reconnaissance des pouvoirs publics est essentielle afin de déployer largement ce projet et mettre en place la RSE dans les entreprises. La Confédération demande que cette expérimentation débute au premier semestre 2017, pour aboutir fin 2018.

## COLLOQUE RELATIONS CLIENTS-FOURNISSEURS : QUELS ENJEUX ?

Autre temps fort de l'année, le colloque organisé par la CPME avec CCI France, l'Observatoire des achats responsables et Global Compact France, le 10 novembre 2016. L'objectif était de démontrer qu'il est possible de transformer la menace que représentent les délais de paiement en une opportunité de performance pour toutes les parties prenantes. La conclusion a été très éclairante : une entreprise ne peut parler stratégie RSE sans payer à temps ses fournisseurs, d'où la nécessité de réfléchir sur le lien essentiel entre délais de paiement, achats responsables et responsabilité sociétale. ●

**16**  
MILLIARDS  
d'euros sont  
perdus par les  
PME en raison  
des retards de  
règlement

Source : rapport de  
l'Observatoire des délais  
de paiement 2016

# ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TPE-PME EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

SERVICE AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

SUR LE PLAN EUROPÉEN, LA CPME SE MOBILISE POUR SE FAIRE ENTENDRE DE L'UE. À L'INTERNATIONAL, ELLE COORDONNE UNE DÉMARCHÉ D'EXPORT POUR LES ENTREPRISES.

## DES CHANTIERS EUROPÉENS MAJEURS

• **La révision de la directive encadrant le détachement des travailleurs** a représenté l'un des enjeux les plus importants de l'année. Dans la droite ligne des démarches engagées avant le début du processus législatif, François Asselin a rencontré plusieurs fois Elisabeth Morin-Chartier, rapporteure du texte au Parlement européen, ainsi que de nombreux eurodéputés et représentants de la Commission européenne. Un débat avec l'ensemble des acteurs a été organisé lors de Planète PME. Et des propositions d'amendements de la CPME ont été retenues : lutte contre la concurrence déloyale, clarification des conditions de sous-traitance, suppression d'un seuil minimum de durée.

• La CPME s'est aussi mobilisée contre la création d'une **carte européenne électronique de services** et a alerté les autorités nationales et européennes. Sur la base de la seule législation de son pays d'origine, cette carte permettrait à une entreprise d'effectuer une prestation ou de s'implanter dans un autre pays sans que ce dernier puisse procéder à des contrôles effectifs. Le soutien du commissaire Pierre

Moscovici a permis, de reporter la publication des textes et de ralentir le processus législatif. La CPME a créé un groupe de travail pour obtenir le retrait du texte.

• Les 12 propositions de la CPME sur **l'économie collaborative**, qui visent à garantir une concurrence équitable entre cette dernière et l'économie traditionnelle, ont été relayées par ses homologues européens. Son positionnement sur les enjeux juridiques et fiscaux lui a valu d'être sollicitée par des eurodéputés pour proposer des amendements au rapport d'initiative du Parlement européen.

• La CPME s'est investie dans le débat sur le nouveau chantier du **Socle européen des droits sociaux** qui définit des principes et droits fondamentaux pour améliorer le fonctionnement des marchés du travail et des systèmes de protection sociale. La Commission européenne a entendu ses souhaits de voir les partenaires sociaux mieux impliqués et l'acquis social européen mieux adapté aux évolutions du marché du travail.

En parallèle, la CPME a renforcé son engagement au sein de l'UEAPME, association européenne des PME, et a dynamisé sa collaboration avec ses homologues, notamment allemands. Le processus législatif européen exigera de la CPME de poursuivre ses efforts sur ces sujets, et bien d'autres (fiscalité, sécurité sociale, santé et sécurité, marché unique numérique, etc.). ●●●



La parole à

Marie-Agnès Mandin  
Présidente CPME Vendée

« La CPME Pays de la Loire a organisé un voyage de deux jours à Bruxelles en novembre. J'ai retenu deux informations essentielles :

• **L'Europe n'est pas une entité qui régleme à outrance, mais qui pose des règles que les États membres adaptent à leur gré. La France fait partie des pays qui surréglementent, ce qui nous pénalise fortement par rapport à la concurrence européenne.**

• **Les États membres abondent le budget de l'Europe qui le distribue en grande partie par le biais de subventions. Les TPE-PME ne sont pas assez informées. Et la France est loin d'utiliser les fonds disponibles. Chefs d'entreprise, allez découvrir l'Europe ! »**

\*\*\*  
**À LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS À L'INTERNATIONAL**

Sur le terrain, et en lien avec l'ensemble des acteurs publics et privés, la CPME propose aux TPE-PME un accompagnement sur mesure pour initier ou conforter une démarche d'export.

- **Partage d'expertise et ouverture de réseau** : en 2016, la CPME a reçu de nombreuses délégations étrangères (Algérie, Arménie, Cambodge, Canada, Chili, Iran, Japon, Laos, Roumanie, Russie, Sénégal, Suisse, Tunisie, Vietnam, et bien d'autres).



**La parole à**  
 Paul-Antoine Nicolaudie  
 Matière BTP – Entrepreneur d'ouvrages d'art en béton et métal

« Suite à la mission CPME, une implantation durable en Tunisie pourrait se concrétiser rapidement ! »



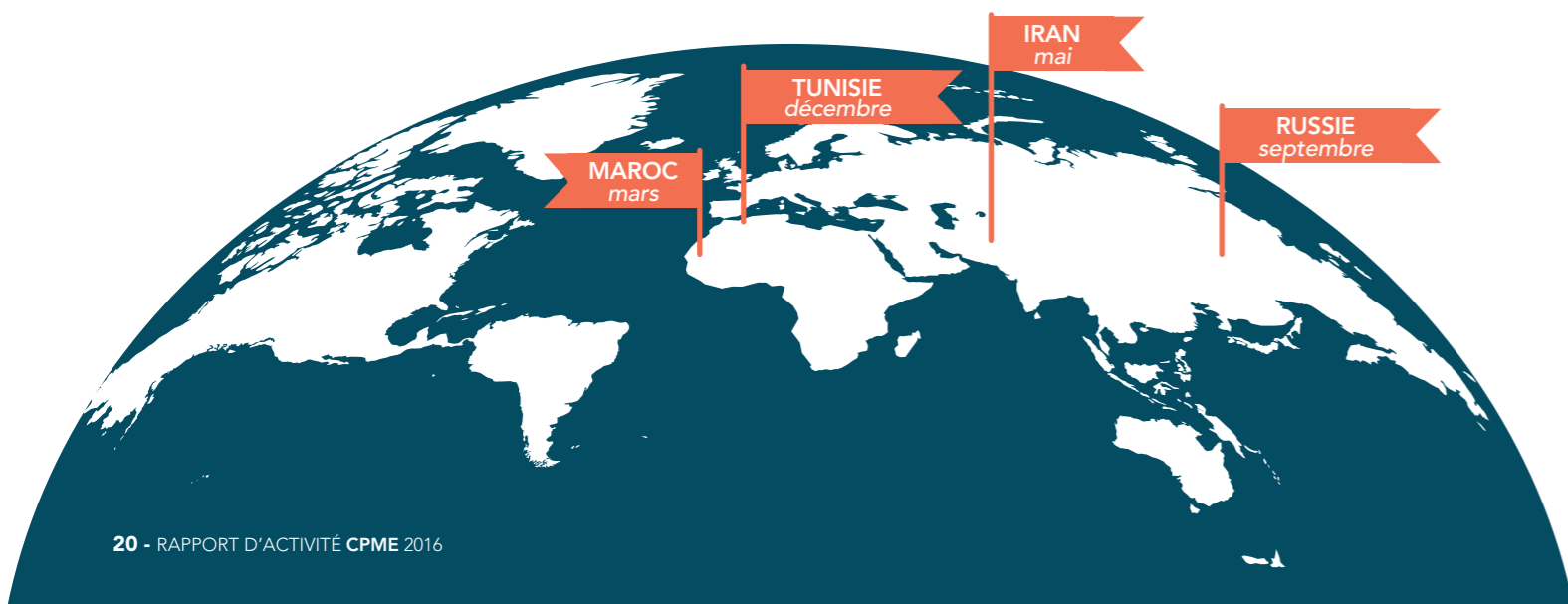
Signature de la convention de coopération avec le Sénégal, la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

- **Accompagnement des chefs d'entreprise lors de missions de développement collectives et plurisectorielles :**

**4 MISSIONS CLÉS EN MAIN EN 2016**

**94**  
participants

**3 000**  
contacts d'affaires



# AFFIRMER LES POSITIONS DE LA CPME AUPRÈS DES PARLEMENTAIRES ET DES POUVOIRS PUBLICS

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

AFIN DE REDONNER DU SENS À LA LOI TRAVAIL, LA CPME A DÉFENDU AVEC VIGUEUR SES PROPOSITIONS EN FAVEUR DES PME. FISCALITÉ, FINANCE, MODERNISATION DU DIALOGUE SOCIAL... ELLE S'EST MOBILISÉE SUR DE NOMBREUX SUJETS.

## TEMPS FORTS



**RENCONTRES BILATÉRALES**  
 avec Ericka Bareigts, Claude Bartolone, Christian Eckert, Myriam El Khomri, Bruno Le Roux Emmanuel Macron, Christophe Sirugue, Manuel Valls

tiennent compte des spécificités des PME. Relèvement des seuils sociaux, barème des indemnités prud'homales et référendum à l'initiative de l'employeur font partie de ces propositions.

## LES TRAVAUX ET TEXTES LÉGISLATIFS SUIVIS EN 2016

- Projets de loi Travail, modernisation du dialogue social et sécurisation des parcours professionnels, finances, recouvrement de l'impôt sur le revenu par la mise en place du prélèvement à la source, égalité réelle en Outre-mer, transparence, lutte contre la corruption et modernisation de la vie économique.
- Missions d'information sur le « burn-out » et sur le financement du paritarisme.
- Proposition de loi sur l'encadrement des rémunérations dans les entreprises.
- Mission parlementaire sur les minima sociaux.

## AUDITIONS DE PERSONNALITÉS POLITIQUES

Lors des primaires de la droite et du centre pour l'élection présidentielle, les 17 et 18 octobre, la CPME a organisé une audition des candidats face à 400 chefs d'entreprise : Jean-François Copé, François

Fillon, Alain Juppé, Nathalie Kosciusko-Morizet, Bruno Le Maire, Jean-Frédéric Poisson et Nicolas Sarkozy.

Le 18 octobre, la CPME a reçu des personnalités politiques de premier plan à l'occasion de son rendez-vous annuel Planète PME au palais Brongniart : Xavier Bertrand, Myriam El Khomri, Marine Le Pen, Thierry Mandon, Martine Pinville, Jean-Vincent Placé et Michel Sapin.

Cette démarche de la CPME pour placer les PME au cœur de la présidentielle se poursuivra en 2017 par une audition des candidats à la primaire de la gauche, puis des principaux candidats à l'élection présidentielle... ●

En 2016, la CPME a participé à

**39**  
auditions parlementaires

# FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA CPME GRÂCE À UNE COMMUNICATION PROACTIVE

SERVICE COMMUNICATION



## PLANÈTE PME, LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA CPME

La quatorzième édition de Planète PME a eu lieu le 18 octobre autour du thème « La croissance c'est nous ! ». Attirant 6 300 visiteurs qui sont allés à la rencontre de 140 exposants dans l'enceinte prestigieuse du palais Brongniart, Planète PME a offert l'opportunité aux chefs d'entreprise de rencontrer un public ciblé « B to B ». Avec 63 conférences et ateliers, et 1 500 rendez-vous d'affaires, les TPE-PME ont fait une fois de plus la preuve de leur dynamisme. Cette journée a été largement relayée par les médias : AFP, Le Figaro, Les Échos, Le Monde, L'Opinion, La Tribune, L'Express l'entreprise, BFM TV, Canal+, Radio Classique, France Info, etc. Très actif sur le web et les réseaux sociaux, [www.planetepme.org](http://www.planetepme.org) a reçu 19 364 visites entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 18 octobre et Twitter a enregistré une forte progression avec 390 000 impressions de tweets sur les 28 jours précédant l'événement.

LES POSITIONS DE LA CPME LORS DE LA NÉGOCIATION DE LA LOI TRAVAIL ONT ÉTÉ LARGEMENT RELAYÉES DANS LES MÉDIAS. OFFENSIVE, LA CPME A RENFORCÉ SA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

### UNE PRÉSENCE FORTE DANS LES MÉDIAS

La loi Travail a été le thème suscitant le plus de retombées médiatiques en 2016. Ensuite, ont été le plus relayés : l'assurance chômage, le compte pénibilité, la taxation des contrats courts, le prélèvement à la source, l'économie collaborative, les travailleurs détachés, etc. François Asselin et les représentants de la Confédération ont été interviewés dans la presse nationale (L'AFP, Les Échos, Le Figaro, La Tribune, L'Opinion, Libération, Paris Match, L'Express/L'Expansion, Challenges, La Croix, etc.), sur les grandes chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5, M6, etc.), et à la radio (France Info, France Inter, Europe 1, RTL, RMC, etc.), ainsi que dans la presse régionale.

Des rencontres ont été organisées avec les rédactions de Le Figaro, Paris Match, Challenges, Les Échos, France Inter, France Info, Europe 1, BFM TV, BFM Business, France 2 et France 3.

Le 1<sup>er</sup> mars, une conférence de presse sociale s'est tenue en présence de 25 journalistes. Le 20 octobre, la conférence de

presse commune CPME/ADEME sur l'opération "Entreprises témoins" a suscité de belles retombées. Et le 7 décembre, un déjeuner presse a été organisé pour la journée Outre-mer avec les présidentes et présidents des CPME de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, La Réunion et Martinique.

Grâce au dispositif Expression directe qui offre à la CPME la diffusion de six reportages sur France Télévisions et deux interviews sur Radio France, la Confédération s'est exprimée sur les thématiques telles que l'économie collaborative ou encore le compte pénibilité.

### UNE INITIATIVE DIGITALE PORTEUSE

Dans l'optique de porter le refus de la taxation des contrats courts, une initiative originale a été menée avec succès par la Confédération : la création, le 25 avril, du site Internet de manifestation virtuelle Patrons vent debout. En quinze jours, 580 patrons ont posté leur témoignage et 10 000 internautes ont visité le site. ●

## LA CPME SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2016

 **Twitter**  
👍 28 041 followers (+151 % par rapport à 2015), 183 tweets, 1 580 200 vues, 961 300 impressions

 **Facebook**  
👍 6624 fans (+ 57,94 % par rapport à 2015), 308 posts, 173 publications générant 30 600 likes

# LA CPME : L'ORGANISATION PATRONALE DES PME

PARCE QUE 99,9 % DES ENTREPRISES FRANÇAISES SONT DES TPE-PME\*, LEUR RÉUSSITE EST UNE CONDITION MAJEURE DE LA CROISSANCE DU PAYS.

Aux côtés des patrons de petites entreprises, la CPME défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et dans toutes les négociations nationales interprofessionnelles.

Forte d'un réseau de 200 fédérations professionnelles, syndicats de métiers, et 116 unions territoriales dans toutes les régions et départements, y compris l'Outre-mer, la CPME rassemble près de 150 000 entreprises employant 3 millions de salariés.

Parce que les PME ne sont pas des grandes entreprises en modèle réduit, la CPME se bat pour faire reconnaître leurs spécificités et créer ainsi les conditions de leur réussite.

Les valeurs et les singularités des TPE-PME sont avant tout humaines : **engagement** du dirigeant qui prend des risques en mettant son propre patrimoine en jeu, **solidarité** d'entreprises à taille humaine où dirigeant et salariés sont en contact direct, **dynamisme** d'entreprises de terrain, réactives et tournées vers **l'innovation**, **créativité** et **proximité** de PME ancrées dans leur territoire.

\* Source : Insee, 2013.

## INSTANCES

**François Asselin**, président  
**Jean-Lou Blachier**, vice-président délégué  
**Jean-Michel Pottier**, vice-président chargé des Affaires sociales et de la Formation  
**Bénédicte Caron**, vice-présidente chargée des Affaires économiques  
**François Turcas**, vice-président chargé de l'International  
**Geneviève Bel**, vice-présidente chargée de l'Entrepreneuriat au féminin  
**Gérard Bohélay**, vice-président chargé de la coordination des Branches professionnelles  
**Philippe Guillaume**, vice-président chargé de la coordination des Unions territoriales  
**Stéphanie Puzat**, secrétaire confédérale  
**Pierre Coinaud**, trésorier

## SECTIONS

Commerce : **Xavier Douais**, président,  
**Gérard Bohélay**, vice-président  
Industrie : **Joëlle Prévot-Madère**, présidente, **Frédéric Grivot**, vice-président  
Services : **Thierry Doll**, président,  
**François-Xavier Brunet**, vice-président  
Artisanat : **Henry Brin**, président, **Didier Latapie**, vice-président

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

Sociale : **Jean-Michel Pottier**, président  
Formation, Education, Emploi : **Francis Petel**, président  
Économie : **Bénédicte Caron**, présidente  
Financement des entreprises : **Bernard Cohen-Haddad**, président  
Innovation, économie numérique : **Marie Prat**, coprésidente chargée de l'Économie numérique, **Jean-Christophe Sergère**, coprésident chargé de l'Innovation  
Communication : **Charles Locquet**, président  
Environnement et Développement durable : **Guillaume de Bodard**, président  
International : **François Turcas**, président, **Alban Maggiar**, chargé des Affaires européennes  
Logement : **Bernard Verquerre**  
Juridique et fiscale : **Gérard Orisni**, président

## COMMISSIONS STATUTAIRES

Contrôle et suivi des comptes : **Pierre Coinaud**, président  
Mandats : **Stéphanie Puzat**, présidente  
Statuts et arbitrage : **Philippe Wibaux**, président  
Discipline : **Yvonne Tassou**, présidente.

La CPME rassemble près de  
**150 000**  
entreprises employant  
**3 MILLIONS**  
de salariés



# TEMPS FORTS

La CPME a été à l'initiative de rencontres déterminantes en 2016. Sur le terrain social, d'abord, avec la réunion des mandataires chargés de la représenter dans les organismes du régime général de Sécurité sociale, les instances paritaires régionales (IPR) et le RSI. Sur le terrain européen, ensuite, avec l'organisation de rencontres entre dirigeants de PME et eurodéputés. Retour sur ces moments forts.



De gauche à droite : Nathalie Griesbeck, eurodéputée ; François Asselin ; Marielle de Sarnez, eurodéputée ; Christophe Desarthe, président CPME Pays de la Loire et Dominique Riquet, eurodéputé.



François Asselin entouré de Marie-Agnès Mandin, présidente CPME Vendée et Anouk Ullern, présidente CPME Maine-et-Loire

## « EUROPEAN SME DAYS » : LES PME ECHANGENT AVEC LES EURODÉPUTÉS

Inaugurés en octobre 2015, les « European SME days » se sont imposés depuis comme l'un des moments forts de l'action publique européenne de la CPME. Ils offrent l'opportunité, pour les dirigeants de PME françaises, d'échanger directement avec des eurodéputés sur les politiques menées par l'UE. Ils se tiennent tous les trimestres avec un groupe d'eurodéputés de sensibilité politique différente.

La 3<sup>e</sup> édition, qui s'est déroulée à Bruxelles, a été parrainée par Marielle de Sarnez, alors eurodéputée. Elle a réuni des chefs d'entreprise des Pays de la Loire et les eurodéputés français UDI-Modem Jean Arthuis, Nathalie Griesbeck et Dominique Riquet, ainsi que le Belge Claude Rolin. Les échanges francs et constructifs ont donné l'opportunité

aux entrepreneurs de mesurer l'importance des décisions prises au Parlement européen. Réciproquement, ils ont constaté que les élus ont des attentes fortes envers les PME et sollicitent leurs contributions aux débats. Les chefs d'entreprise ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Les discussions ont porté sur le budget de l'UE à réinventer, la fiscalité des entreprises à harmoniser ou encore la compétitivité des PME à renforcer. François Asselin a réitéré sa volonté de relancer le « Small Business Act » européen.

Marielle de Sarnez a fait part de sa vision du futur de l'UE, favorable à un resserrement autour d'un noyau dur de pays, et a évoqué son souhait de voir sa gouvernance évoluer dans les prochaines années. ●

## RÉUNION DES MANDATAIRES SOCIAUX DU 15 DÉCEMBRE



Dans le cadre de sa mission de professionnalisation de la gestion des mandats sociaux, la CPME a organisé une réunion de formation et d'information de ses mandataires au sein des organismes du régime général de Sécurité sociale, du conseil d'administration de l'Unédic et dans les instances paritaires régionales (IPR) placées auprès des directions régionales de Pôle emploi.

En présence du président François Asselin et de Jean-Michel Pottier, vice-président chargé des Affaires sociales et de la Formation, cette réunion annuelle a été élargie pour la première fois aux référents CPME au sein du régime social des indépendants (RSI). Au total, 200 mandataires y ont participé, faisant de ce moment un véritable lieu de dialogue entre les mandataires, les responsables nationaux de la CPME et les dirigeants des organismes présents.

Les ateliers consacrés aux branches Assurance maladie/Accidents du travail, Recouvrement, Famille, Vieillesse, aux IPR et aux référents au sein du RSI, ont permis de recueillir les informations nécessaires à l'exercice des mandats des participants, mais aussi d'apporter des réponses à leurs problématiques. La séance plénière qui a suivi a été consacrée à un point sur la mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN) puis sur la mise en œuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P).

### QUELLES PERSPECTIVES POUR LE PARITARISME ?

La table ronde réunissant les chefs de file des différentes caisses nationales du régime général de Sécurité sociale a porté sur l'avenir du paritarisme dans ces instances. ●

  
**200**  
mandataires  
y ont participé

# COMPTES ET INDICATEURS CLÉS

LA CONFÉDÉRATION GÉNÈRE DES RÉSULTATS POSITIFS EN 2016. ELLE AFFIRME DE PLUS EN PLUS SON INDÉPENDANCE FINANCIÈRE, COMME LE MONTRE L'ÉVOLUTION DU TAUX DE COTISATIONS DANS LES RESSOURCES CONFÉDÉRALES.



EXCÉDENT NET COMBINÉ DE L'EXERCICE 2016

**939 000 €**



TOTAL DES RESSOURCES COMBINÉES 2016

**28 418 000 €**

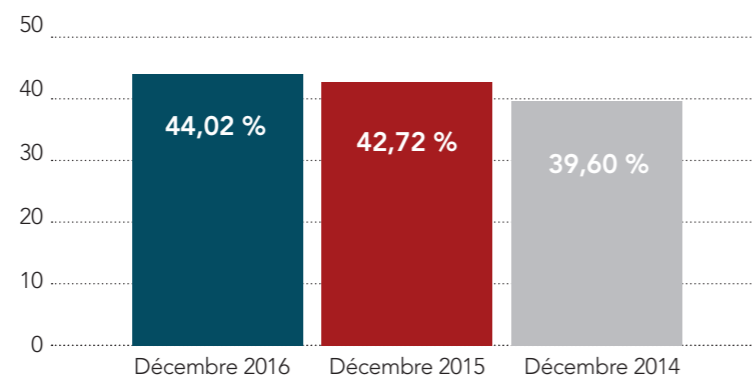
PART DES COTISATIONS DANS LES RESSOURCES

**44,02 %**

EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

**1 159 000 €**

L'ÉVOLUTION DU TAUX DE COTISATIONS/RESSOURCES DEPUIS 2014



# CONCLUSION

« Nous nous sommes donné les moyens d'être encore plus efficaces au service des entrepreneurs que nous défendons. »



Jean-Eudes du Mesnil du Buisson  
Secrétaire général

de nom et de logo amorce une nouvelle étape, tandis que la mesure de l'audience consacre la place incontournable de notre organisation dans le paysage syndical patronal.

Nous nous sommes donc donné les moyens d'être encore plus efficaces au service des entrepreneurs que nous défendons. Et s'il est vrai qu'il existe des différences entre les commerçants et les start-up, entre les industriels et les professionnels libéraux, entre les prestataires de services et les artisans, tous ont en commun le fait de prendre des risques au quotidien pour faire vivre et développer leur entreprise.

Alors, oui, en 2017 comme en 2016, la CPME continuera de réunir ceux qui croient que l'entreprise est un lieu d'épanouissement professionnel mais aussi personnel, qui considèrent que le travail n'asservit pas l'Homme mais le libère, qui estiment qu'une entreprise est avant tout une communauté humaine réunie autour d'un même objectif. En un mot, ceux qui pensent que les valeurs entrepreneuriales et ceux qui les portent, méritent d'être entendus. ●

Cette année aura été celle de la transition à bien des égards. La reprise économique s'est amorcée avec un redémarrage poussif. Et la proximité des échéances électorales a sans doute été la cause d'une forme d'attentisme.

Pour la CPME, au contraire, 2016 aura été déterminante pour l'avenir. L'adoption d'une feuille de route stratégique 2016-2020 a ainsi permis à notre organisation de tracer des perspectives et de situer son action dans la durée. Le changement

## CONTACTS CPME

**Jean-Eudes du Mesnil du Buisson**  
Secrétaire général  
jedumesnil@cpme.fr

**Sandrine Bourgogne**  
Secrétaire générale adjointe  
sbourgogne@cpme.fr

## REMERCIEMENTS

**Marianne Aslanian**  
Assistante, Direction des Affaires sociales et de la Formation

**Béatrice Brisson**  
Directrice des Affaires européennes et internationales

**Jérôme Normand**  
Economiste, Direction des Affaires économiques, juridiques et fiscales

**Mila Zielinska**  
Déléguée aux Territoires, Direction du Développement et de l'Animation des Réseaux



8-10, Terrasse Bellini  
92806 Puteaux cedex  
[www.cpme.fr](http://www.cpme.fr)

---

